

Politique économique

Réponse à une consultation 09.02.2022

Assouplissement des mesures covid: adaptations du dispositif et autres modifications de l'ordonnance

economiesuisse soutient un assouplissement aussi poussé que possible des mesures sanitaires prises pour lutter contre la pandémie et privilégie donc la variante 1, qui prévoit un assouplissement des mesures en une seule étape. Les chiffres confirment que les infections avec le variant omicron pèsent nettement moins sur les unités de soins intensifs des hôpitaux que lors des vagues précédentes. Dès lors, des restrictions ne se justifient plus. Seuls le port du masque obligatoire dans les transports publics et les établissements de santé ainsi que l'isolement des personnes infectées semblent toujours pertinents. Il reste crucial que les certificats émis en Suisse restent compatibles au niveau international et permettent de voyager dans des pays où le certificat est obligatoire, même s'il n'est plus requis en Suisse.